

## Enseigner la morale laïque ?

Michel Tozzi, rédacteur en chef

Le Ministre de l'Education Nationale, M. Vincent Peillon, a annoncé, lors d'une conférence de presse le 29 août 2012, le projet d'un enseignement de la "morale laïque" dispensé "du plus jeune âge au lycée". Dans une interview au Café Pédagogique, il a déclaré : "Il faut bien comprendre que la morale laïque, cela n'a rien de vieillot. Il ne s'agit pas de réciter des préceptes ou d'annoncer des maximes, mais d'enseigner la liberté, de **réfléchir au sens de la vie**". Il a aussi déclaré : "Je n'ai pas dit instruction civique, mais bien morale laïque. C'est plus large, cela comporte une construction du citoyen avec certes une connaissance des règles de la société, du droit, du fonctionnement de la démocratie, mais aussi toutes **les questions que l'on se pose sur le sens de l'existence humaine, sur le rapport à soi et aux autres, à ce qui fait une vie heureuse ou une vie bonne**".

Ces propos portant explicitement une dimension philosophique, tenus par un Ministre de formation philosophique qui a publié de la philosophie, et concernant l'ensemble de la scolarité, interrogent fortement notre revue Diotime, qui depuis 13 ans diffuse l'intérêt d'une réflexion philosophique chez les enfants et les adolescents, tout au long de leur cursus scolaire. Nous attendons donc avec le plus grand intérêt la forme que va prendre ce projet.

Trois réflexions pour participer au débat citoyen qui s'ouvre.

- En premier lieu, nous préférons parler d'**éducation morale** plutôt que d'enseignement de la morale, car pour nous il s'agit de pratiquer concrètement des valeurs à l'école, de les expérimenter comme créatrices de lien social, et pas seulement de les nommer, encore moins de les apprendre par coeur ou de les imposer autoritairement.

La conséquence est qu'il faut réfléchir à une pédagogie de la morale cohérente avec les valeurs que l'on souhaite ; et poser les bonnes questions : par exemple, quelle pédagogie de la morale pour une école préparant une société plus solidaire ?

Cette cohérence doit s'étendre à la conception et à la pratique de la pédagogie elle-même : une pédagogie coopérative développe par exemple des valeurs d'entraide et de coopération, et non de compétition.

- En second lieu, nous préférons parler d'**éducation laïque de la morale** plutôt que d'enseignement de la morale laïque. Un catéchisme républicain serait la réplique laïque d'un catéchisme confessionnel, qui apportant des réponses toutes faites à des questions prédéterminées, ne développerait guère chez les élèves le discernement éclairé par la raison et le coeur.

Dans une société pluraliste comme la nôtre, il faut que l'école favorise le **développement du jugement moral** chez l'enfant et l'adolescent, c'est-à-dire la capacité à clarifier et hiérarchiser dans

des contextes précis des valeurs pour orienter sa conduite, faire émerger l'autonomie d'une liberté responsable, et déterminer la juste articulation entre morale sociale et éthique personnelle.

- Enfin, l'expérience de ces quinze dernières années nous a montré que la **discussion à visées démocratique et philosophique** est un moyen privilégié pour développer ce jugement moral, en confrontant des positions diverses au sein d'une éthique discussionnelle (J. Habermas), en posant la question de leur relativisme ou de leur possible universalisation, à partir de questions que posent les enfants eux-mêmes, de mythes, d'albums consistants et résistants de littérature de jeunesse, de dilemmes moraux etc.

Le jugement moral peut s'affiner en effet dans un "espace public scolaire de discussion", articulant dispositif démocratique et exigences réflexives, dans le cadre de ce que le philosophe P. Ricoeur appelle une "laïcité de confrontation", et non d'indifférence.